



PROVAIN

NOVEMBRE/DECEMBRE 2022

SNU
TER
LA FSU TERRITORIALE

LA FSU TERRITORIALE du Conseil Départemental des Bouches du Rhône

Bureaux A 2042, 2043 et 2044

☎ : 04.13.31.19.60.(19.61,19.62,19.63)

✉ : syndicat.fsu@departement13.fr

🌐 facebook : FSU du Conseil Départemental 13



A
P
P
E
L
A
V
O
T
E
R

EDITO : Après deux ans de conditions de travail particulièrement dégradées par la situation sanitaire, où les agents(es) de la Fonction Publique Territoriale n'ont pas ménagé leurs efforts pour maintenir les services publics essentiels à la cohésion sociale, la période actuelle reste encore très complexe :



◆ Une augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice qui ne règle en rien du problème de la perte du pouvoir d'achat des agents avec une inflation évaluée à au moins 7% sur l'année 2022.

◆ La mise en œuvre du temps de travail à 1607 h pour le 1er Janvier 2023, qui laisse amers tous les agents non reconnus dans leur pénibilité, et pour laquelle on attend la réponse de la préfecture.

◆ Un décret Ségur qui vient valoriser par un Complément de Traitement Indiciaire les travailleurs médico-sociaux mais qui exclue tous les agents administratifs travaillant dans les mêmes services, autour des missions de prévention sociale, de protection de l'Enfance, de l'insertion, du handicap ou des personnes âgées... Pourtant leur présence est indispensable pour le bon fonctionnement des services ; les Assistants Familiaux pourtant présents jour et nuit dans la prise en charge des enfants ; les médecins exclus du CTI, (se voyant attribuer une prime) alors qu'ils exercent leurs missions dans les mêmes services (PMI, personnes âgées, handicap, tuberculose, CEGGID...). Bref !

◆ Enfin des postes d'agents supprimés, partout dans toutes les Directions !

Sommaire

Page 1 : Édito

Page 2 et 3 : Listes et Professions de Foi CT et CAP des agents titulaires

Page 4 : Liste et Profession de Foi CCP des agents non-titulaires

La situation est donc très difficile pour la Fonction Publique Territoriale en ce moment.

Il ne faut pas se décourager ! C'est par la force collective que, nationalement et localement, nous parvenons à faire entendre nos revendications.

Encore aujourd'hui, le syndicat est un collectif humain, indépendant de l'employeur, le porte-voix des personnels ! Nous devons tous ensemble faire contrepoids à ce que nos employeurs voudraient nous imposer.

L'enjeu des élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022, c'est voter pour élire vos représentant(e)s au Comité Social Territorial, aux CAP et aux CCP.

Voter FSU TERRITORIALE c'est choisir un syndicat indépendant du pouvoir, présent sur le terrain et à l'écoute de vos préoccupations ! Nous comptons sur votre voix le 8 décembre !

LE BUREAU SYNDICAL

**DITES NON À LA LOI
DE TRANSFORMATION
DE LA FONCTION PUBLIQUE !**



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

Liste pour le Comité Social Territorial

1. Claudine AMOROS—Social
2. André NARJOZ— Collège
3. Nicolas SPINAZZOLA—Collège
4. Anne PRAT NIDA—Culture
5. Hafida ALLEM-BENZIDOUR—Social
6. Florence SANTORO—Culture
7. Aurélie PETIT—Social
8. Fabien CUISSARD—Culture
9. Patricia GIARDINA—Sureté
10. Cécile BARRERA— Médico Social
11. Anne GRAUVOGEL— Médico Social
12. Jean Michel LOPEZ— Collège
13. Françoise SUDRE—Culture
14. Sandrine TERRIS—Social
15. Roger VANDENRYSE—Collège
16. Aurélie NARJOZ—Social
17. Angélique MESTRE—Social
18. Nicolas BERTUCCELLI—Environnement
19. Yasmina GUEDJA—Social
20. Ariane CHAOUAT—Culture
21. Philippe MOUSNIER—Serv Généraux
22. Virginie CASSARO—Social
23. Philippe GOUJON—Collège
24. Nathalie DI POMPEO—Social
25. Alain AUGARDE—Collège
26. Estelle KARLE—Culture
27. Cédric FOUERT—Collège
28. Colette CHIARONI—Serv Généraux
29. François MAURIN—Collège
30. Sophie DERBES—Social
31. Zoirah AGUID—DRH
32. Maryse BUCHY—Assi Familiale
33. Samira BOUCHOUCHA—Social
34. Olivier BOTTEX— Médico Social
35. Safia KHAMASSI—Social
36. Martine MIGLIOR—Social
37. Martin BADENES—Social
38. Clara GOUTTEBEL—Culture
39. Eric FORET—Assi Familial
40. Nora TELALI—Social
41. Viviane IMBARD—Assi Familiale
42. Christophe ARIENTE—Collège
43. Fatima LANANI—Social
44. Marc LEROY—Collège
45. Claudine BISALLI—Social
46. Christian SALAGNON—Social
47. Josselyne ATTIA—DGS
48. Valérie TAMPIER - Médico Social
49. Leila NAAMAR—Social
50. Olivier ROBERT—Social
51. Corinne NICOLO—Collège
52. Alain SERNA—Collège
53. Noémie HAYME—Social
54. Catherine PICARD—Culture
55. Alain COUDERT—Collège
56. Valérie LEROY—Collège
57. Florence SIBONI FONTAINE—Social
58. Norbert MICHEL—Collège
59. Christine LUPI—Services Généraux
60. Bruno BIDET—Services Généraux



POUR

élections professionnelles 8 décembre 2022
COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL **CST**

**AUGMENTER LES SALAIRES
GARANTIR ET AMÉLIORER NOS DROITS
OBTENIR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Cher-e collègue, Le 8 décembre prochain, nous allons toutes et tous être nos représentant-es au Comité Social Territorial (CST).

Le CST est l'instance qui traite des questions d'organisation du travail : égalité professionnelle femmes/hommes, plan de formation, lignes directrices de gestion, prévention des risques professionnels, temps de travail, santé au travail, fonctionnement et organisation des services, critères d'appréciation de la valeur professionnelle...

autant de sujets déterminant pour nos carrières ! Nous sommes donc toutes et tous concerné-es car c'est le lieu d'information, de concertation et de négociation pour tou-tes les agent-es titulaires et contractuel-les.

Le rôle du CST est d'autant plus important qu'une Formation Spécialisée lui est désormais adjointe pour les questions d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail qui relevaient jusqu'à présent du CHSCT.

LA FSU TERRITORIALE

POUR la défense de toutes et tous

Au quotidien, la FSU agit pour la défense du pouvoir d'achat, l'amélioration des conditions de travail, l'égalité professionnelle femmes/hommes, la reconnaissance des qualifications.

Elle lutte contre les emplois précaires, contre la souffrance au travail, pour la réduction du temps de travail et contre toutes formes d'exclusion.

La FSU se bat aussi pour les créations d'emplois statutaires, la revalorisation des salaires et des primes.

Elle revendique une protection sociale de haut niveau avec la prise en charge de la mutuelle santé et prévoyance par les employeurs.

Les agent-es publics sont de plus en plus confrontés à une dégradation des collectifs de travail et de leur état de santé. La FSU lutte et agit contre toutes les formes de management qui engendrent stress, tension et harcèlement.

Pour tous ces sujets et bien d'autres, les militant-es de la FSU Territoriale sont proches de vos préoccupations.

Vos élu-es FSU sont indépendant-es des pouvoirs politiques.



ensemble & engagé-es
AU QUOTIDIEN



**ENGAGÉ-ES
POUR
LE SERVICE
PUBLIC**

**NON
à la retraite
à 65 ans**



Du 1er au 8 décembre je vote pour les candidat(e)s de la FSU TERRITORIALE pour l'honnêteté de leur engagement de s'investir pour un vrai service public, pour de vraies carrières, pour de meilleurs salaires et pour des conditions de travail de qualité et digne de notre collectivité.

Liste pour la Commission Administrative Paritaire de Catégorie C

1. Nicolas SPINAZZOLA—Collège
2. Aurélie NARJOZ—Social
3. Jean Michel LOPEZ—Collège
4. Clara GOUTTEBEL—Culture
5. Yasmina GUEDJA—Social
6. Roger VANDENRYSE—Collège
7. Philippe GOJON—Collège
8. Marie Hélène BROYEZ— Serv Généraux
9. André NARJOZ— Collège
10. Marc LEROY— Collège
11. Zoirah AGUID—DRH
12. Christophe ARIENTE—Collège
13. Patricia GIARDINA—Sureté
14. François MAURIN—Collège
15. Valérie LEROY—Collège
16. Colette CHIARONI—Services Généraux
17. Alain SERNA—Collège
18. Marie France STRANGI—Collège
19. Corinne NICOLO—Collège
20. Sidi-Mohamed LAKHAL—Serv Généraux

Liste pour la Commission Administrative Paritaire de Catégorie B

1. Bruno BIDET—Services Généraux
2. Florence SANTORO—Culture
3. Christine LUPI—Services Généraux
4. Nicolas BERTUCCELI—Environnement
5. Sandrine TERRIS—Social
6. Nora TELALI—Social
7. Estelle KARLE—Culture
8. Patrice GARCIA—Routes
9. Caroline BERTUCCELI—Environnement
10. Françoise SUDRE—Culture

Liste pour la Commission Administrative Paritaire de Catégorie A

1. Aurélie PETIT—Social
2. Leila NAAMAR—Social
3. Samira BOUCHOUCHA—Social
4. Anne PRAT NIDA—Culture
5. Cécile BARRERA— Médico Social
6. Olivier ROBERT—Social
7. Noémie HAYME—Social
8. Valérie TAMPPIER - Médico Social
9. Martin BADENES—Social
10. Anne GRAUVOGEL— Médico Social
11. Catherine PICARD—Culture
12. Florence SIBONI FONTAINE—Social
13. Angélique MESTRE—Social
14. Olivier BOTTEX— Médico Social
15. Safia KHAMASSI—Social
16. Claudine AMOROS—Social



élections professionnelles 8 décembre 2022

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES **C/B/A**

POUR

**AUGMENTER LES SALAIRES
GARANTIR ET AMÉLIORER NOS DROITS
OBTENIR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Cher-e collègue, Le 8 décembre prochain, nous allons être nos représentant-es à la Commission Administrative Paritaire des agents des catégories C, B et A. Alors que nos emplois, nos salaires, nos carrières et nos services publics sont attaqués, ce scrutin est très important pour tous et toutes les fonctionnaires. Les agents de la catégorie C représentent 75% des effectifs de la fonction publique territoriale et sont indispensables pour un service public de qualité de proximité. Les agents de la catégorie B quant à eux sont les maillons indis-

pensables au bon fonctionnement des services et des collectivités. Leurs compétences et leurs qualifications sont insuffisamment reconnues.

Les agents de la catégorie A ont un niveau de qualification et d'expertise qui doit leur garantir une large part d'autonomie et d'initiative professionnelle. La FSU TERRITORIALE défendra les droits des fonctionnaires à un déroulement de carrière leur permettant les avancements de grades et les promotions inscrites dans le statut.

LA FSU TERRITORIALE

revendique et s'engage **POUR**

- faire respecter **NOS COMPÉTENCES** en matière d'organisation ou d'encadrement des services,
 - favoriser une **RÉELLE AUTONOMIE** de travail,
 - défendre et faire reconnaître **NOS QUALIFICATIONS**,
 - revaloriser **LES MÉTIERS MAJORITAIREMENT FÉMININS**,
- **L'OUVERTURE ANNUELLE DE CONCOURS** avec un nombre de postes à hauteur des besoins,
 - obtenir **LA NOMINATION** des agent-es après réussite à concours ou examen,
 - améliorer **LES CONDITIONS DE TRAVAIL**,
 - permettre et améliorer **L'ACCÈS AU TÉLÉTRAVAIL**,
 - défendre **LES AGENT-ES VICTIMES DE HARCÈLEMENT**,
 - obtenir **DES FORMATIONS** qualifiantes,
 - obtenir **DES CRÉATIONS DE POSTES**,
 - augmenter **LES RÉGIMES INDEMNITAIRES**,
- exiger **UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE PRÉVENTION** des risques psycho-sociaux...

à quoi sert la CAP ?

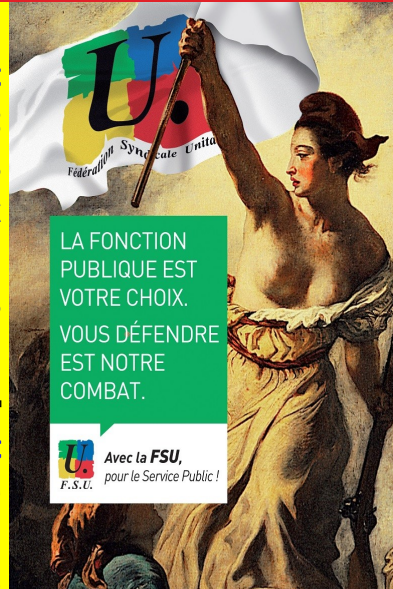
Si la loi de 2019 l'a dépossédée des avancements de grade et des promotions internes au profit des Lignes Directrices de Gestion, la Commission Administrative Paritaire continue cependant à émettre un avis pour tout ce qui concerne la carrière des fonctionnaires: refus de titularisation et licenciement pour insuffisance professionnelle, discipline, refus de temps partiel, de disponibilité ou de démission, révision des comptes rendus d'évaluation professionnelle, refus des demandes de télétravail, examen des refus de certains congés spécifiques...



ensemble & engagé-es
AU QUOTIDIEN

Les délégués du personnel de la FSU TERRITORIALE sont toujours intervenus dans les C.A.P et les C.P.A pour dénoncer les situations injustes. Il est indispensable pour eux de veiller au respect de la justice et de l'équité face aux possibles dérives clientélistes de l'autorité territoriale.

Pour nous, tous les fonctionnaires ont droit à un déroulement de carrière avec des avancements de grades et des promotions internes. C'est inscrit dans le statut de la fonction publique.



LA FONCTION PUBLIQUE EST VOTRE CHOIX. VOUS DÉFENDRE EST NOTRE COMBAT.

Avec la FSU, F.S.U. pour le Service Public !

AUGMENTER LES SALAIRES GARANTIR ET AMÉLIORER NOS DROITS OBTENIR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Cher-e collègue, Le 8 décembre prochain, nous allons élire nos représentant-es à la Commission Consultative Paritaire qui concerne les agent-es contractuel-les, quels que soient leur emploi ou catégorie A, B ou C. Votre vote pour la liste FSU est très important pour défendre votre emploi, votre pouvoir d'achat, votre qualification et vos droits.

L'EMPLOI PRÉCAIRE SE DÉVELOPPE !
Contractuel-les, saisonniers, agent-es sur vacance d'emploi, faux vacataires, détachements d'office, assistantes maternelles ou familiales, emplois aidés: la précarité d'emploi constitue bien un outil d'individualisation, d'isolement des agent-es qui ne cesse d'augmenter dans les collectivités.

C'EST POURQUOI CERTAINES MESURES DOIVENT S'IMPOSER AUX EMPLOYEURS

LA FSU TERRITORIALE

LA FSU TERRITORIALE

revendique et s'engage **POUR**

- une LOI DE TITULARISATION avec des procédures d'intégration prenant en compte la validation des acquis de l'expérience et la reconnaissance de l'expérience professionnelle.
- la titularisation dans la Fonction publique de nos collègues ASSISTANTES MATERNELLES ET ASSISTANTES FAMILIALES
- un cadre clair de gestion, DES RÈGLES TRANSPARENTES et des droits renforcés

Une bonne connaissance de vos droits est nécessaire pour défendre de bonnes conditions de travail et de rémunération. Elle est indispensable pour ne pas dépendre des décisions parfois contestables des employeurs et de l'administration.

La priorité c'est l'emploi, les salaires, l'égalité professionnelle femmes/hommes, la protection sociale et les conditions de travail.

La FSU Territoriale se bat pour que les avancées obtenues en matière salariale et indemnitaire puissent bénéficier aussi à nos collègues contractuel-les.

Commission Consultative Paritaire: POUR QUI ET POUR QUOI ?

La CCP a pour rôle de donner un avis ou d'émettre des propositions, sur des décisions individuelles prises à l'égard des agent-es contractuel-les et sur toute question d'ordre individuel concernant leur situation professionnelle en matière de discipline, formation, fin des fonctions (licenciement pour inaptitude physique définitive de l'agent-e, licenciement pour insuffisance professionnelle, licenciement dans l'intérêt du service) entretien professionnel, télétravail, temps partiel, congés... C'est votre instance, elle est importante pour votre défense et votre représentation, quel que soit votre métier.



ensemble & engagé-es
AU QUOTIDIEN

Liste pour la Commission Consultative Paritaire (Non-Titulaires)

1. Mélissa LAURENT—Social
2. Maryse BUCHY—Assistante Familiale
3. Viviane IMBARD—Assistante Familiale
4. Cécile MOUNITION—Assistante Familiale
5. Eric FORET—Assistant Familial
6. Fabienne CHABALIER—Social
7. Séphora BENSERRADJ—Social
8. Jérémie KIBONGUI—Social
9. Véronique TELLINI—Assistante Familiale
10. Géraldine MARCELLESI—Social



MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Reorganisations à gogo, absences non remplacées, changement de poste, personnel délaissé, angélisme, stress...

MARRE
c'est-à-dire
PRESSÉS
comme des
CITRONS !



La FSU t'aide à tenir bon !

TOUS UNIS
POUR ÊTRE PLUS FORTS !

